

■ **Grasta & CO**, à Genève, CH-660-0603006-5, exploitation d'un café-restaurant à l'enseigne 'La Spaghettàta'. (FOSC du 19.04.2006, p. 7). La société en nom collectif 'Grasta & CO' est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associé Grasta Roberto; Grasta Michele, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison individuelle **Michele Grasta**, conformément à l'article 579 CO. La procuration de Godio Magdeleine est radiée. Titulaire: Grasta Michele jusqu'ici associé, lequel continue à signer individuellement.